

JOURNÉE D'ÉTUDES


7 octobre
2022

9h - 17h

SURPOPULATION CARCÉRALE

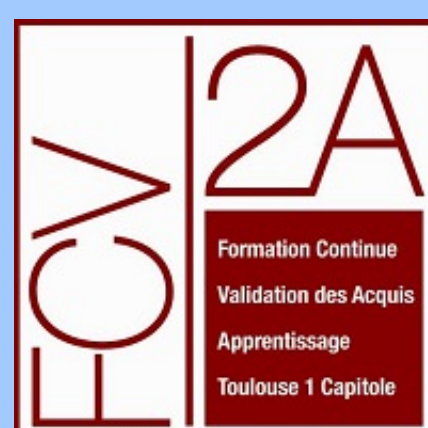
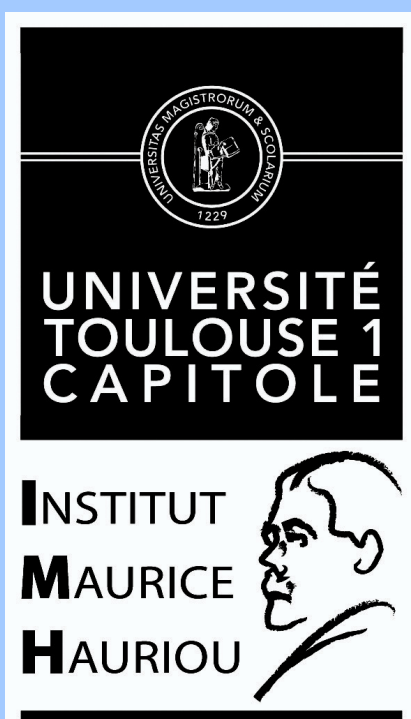
*Etat des lieux et
Perspectives*



 Manufacture des
Tabacs - Salle MQ 212

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

www.imh.ut-capitole.fr



PRÉSENTATION

Suite à la promulgation de la loi n° 2021-403 du 8 avril 2021 tendant à garantir le droit au respect de la dignité en détention, cette journée de réflexion collective vise à revenir sur le contexte et les raisons de l'adoption de cette réforme qui crée un nouveau recours contentieux, devant le juge des libertés et de la détention (JLD) et le juge de l'application des peines (JAP).

La première partie de cette journée sera axée sur la présentation de l'état des lieux de la surpopulation carcérale, en France, tel qu'a pu le constater et l'analyser le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dans ses nombreux rapports, sur les problématiques européennes en la matière, établies notamment par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), et faisant l'objet de contentieux devant la Cour Européenne des droits de l'homme (CEDH), ainsi que sur les réformes et difficultés rencontrées par l'administration pénitentiaire.

La seconde partie sera organisée sous la forme d'une table ronde pour analyser les problématiques de mise en œuvre contentieuse que suscite la loi du 8 avril 2021. Cette réflexion collective permettra de mettre en évidence le point de vue et les pratiques des différents acteurs impliqués dans le contentieux des conditions matérielles de détention : magistrats de l'ordre judiciaire, magistrats de l'ordre administratif, avocats, pôle contentieux de l'administration pénitentiaire, Contrôleur général des lieux de privation de liberté.

PROGRAMME

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

9h

Julia Schmitz,

Maître de conférence, Université Toulouse 1 Capitole

1 – ETAT(S) DES LIEUX

9h30-12h30

Les contrôles extérieurs

Dominique Simonnot,

Contrôleure générale des lieux de privation de liberté

André Ferragne,

Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Régis Brillat,

Secrétaire exécutif du CPT (Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants)

Les condamnations européennes

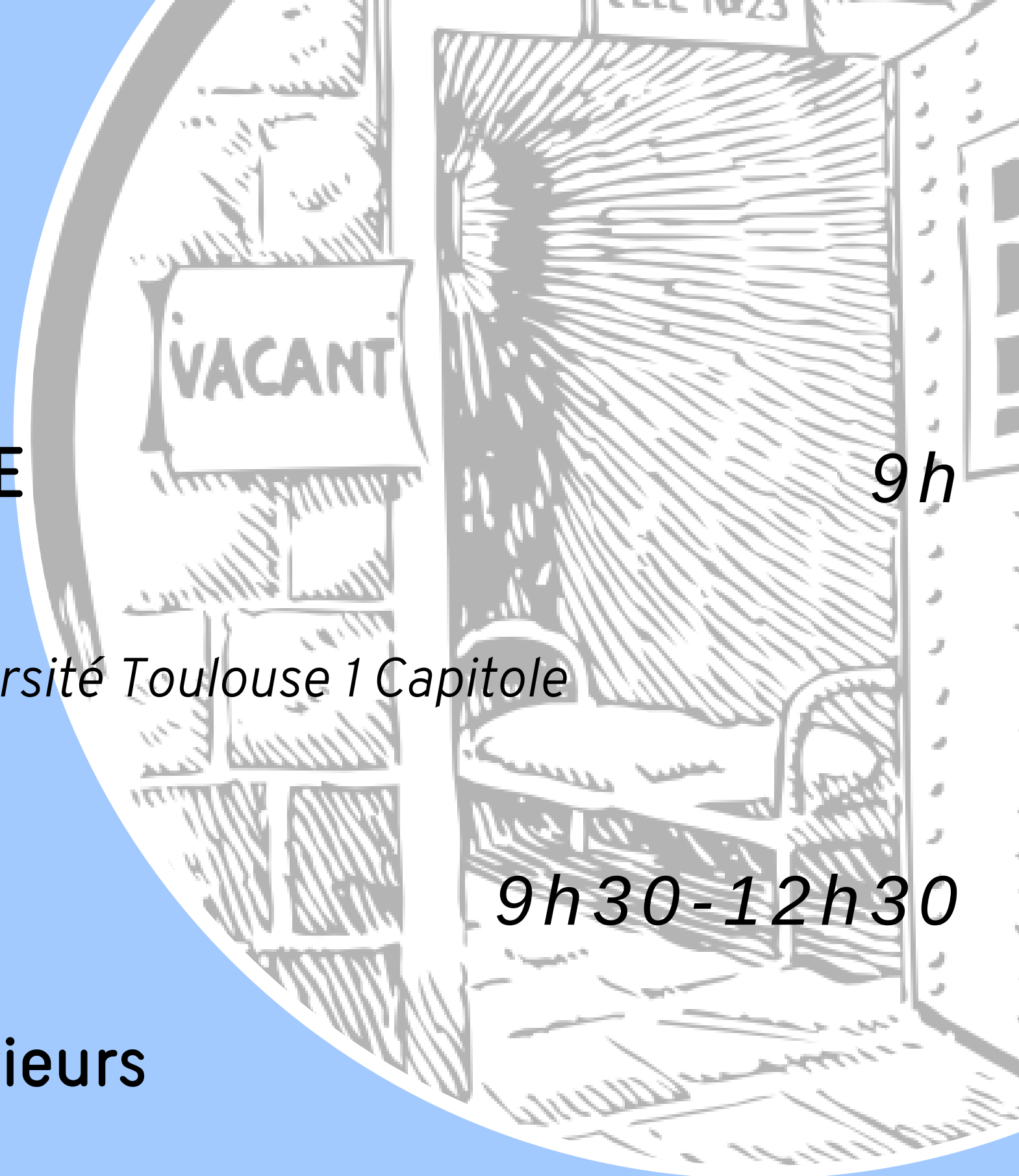
Fredrik Sunderg,

Directeur de l'Institut de droit public et international de Stockholm, ancien membre du Département de l'exécution des arrêts de la Cour Européenne des droits de l'Homme

Les problématiques pénitentiaires

Stéphane Gély,

Directeur interrégional des services pénitentiaires de Toulouse



PAUSE DÉJEUNER

12h30-14h

2 - TABLE-RONDE :

14h-17h

LES DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES CONTENTIEUSES

Lucie Tisserand,

*Cheffe de l'unité modernisation des Unités droit pénitentiaire,
Direction de l'administration pénitentiaire*

Nicolas Ferran,

*Responsable du Pôle contentieux de l'Observatoire international
des prisons - section française*

André Ferragne,

Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Isabelle Gerbier,

*Chercheuse de l'unité droit pénitentiaire,
Direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse*

Béatrice Denarnaud,

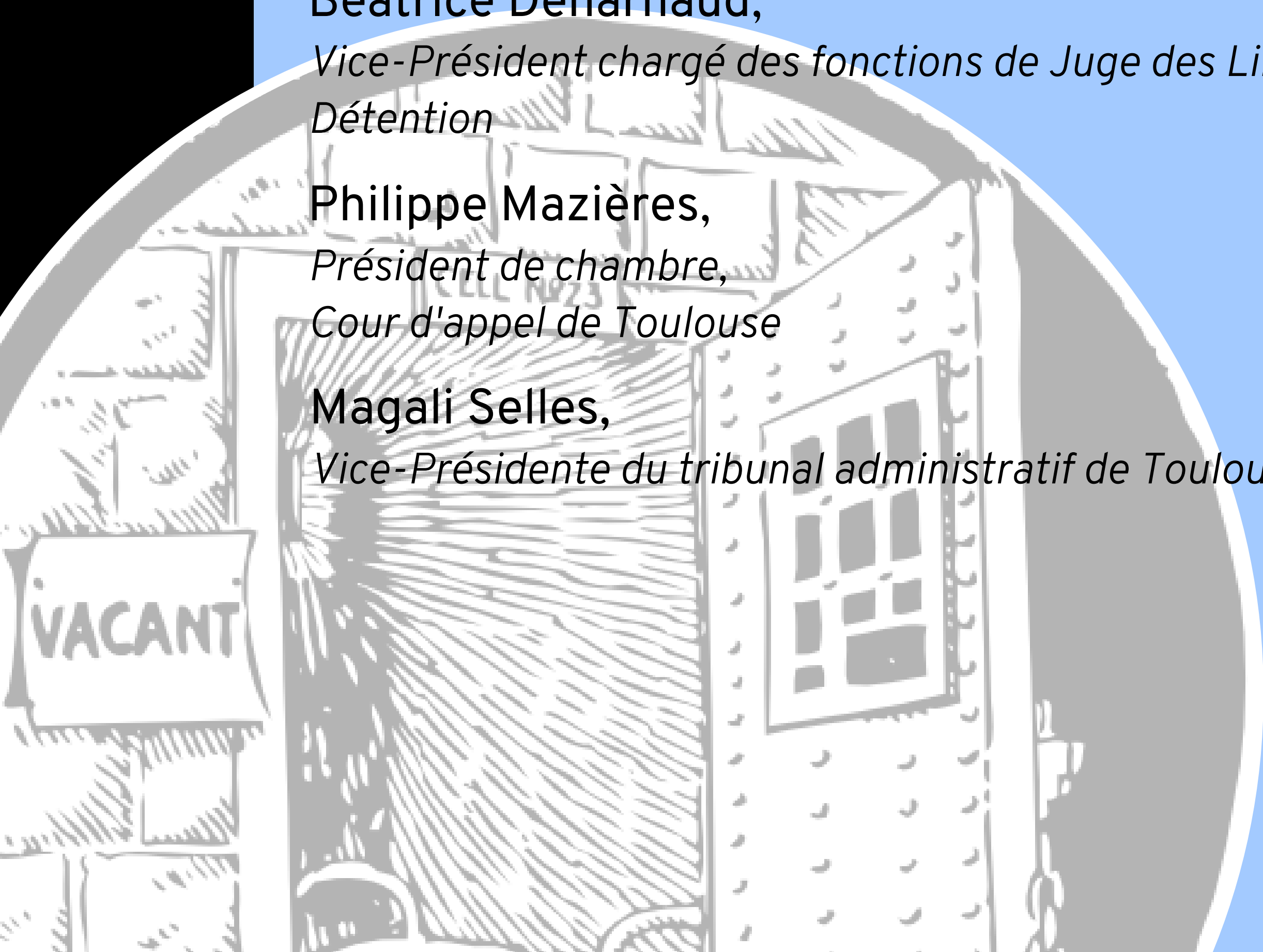
*Vice-Président chargé des fonctions de Juge des Libertés et de la
Détenition*

Philippe Mazières,

*Président de chambre,
Cour d'appel de Toulouse*

Magali Selles,

Vice-Présidente du tribunal administratif de Toulouse



INFORMATIONS PRATIQUES

SITE WEB ET INSCRIPTIONS

www.imh.ut-capitole.fr

ACCÈS

Manufacture des Tabacs - Salle MQ 212
21 allée de Brienne
31000 Toulouse

